



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT)

- Délibération n° 2025-35-Approbation du procès-verbal n° 05/2025.

Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-36- Fonds de concours dans le cadre du Projet d'Alimentation de Territoire d'Alès Agglomération.

Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-37- Reprise de concessions à l'état d'abandon.

Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-38- Groupement de commandes pour le contrôle des points d'eau incendie.

Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-39- Aide municipale aux façades.

Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-40- Subvention de fonctionnement au psychologue de l'éducation nationale.

Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-41- Subvention à l'association Les Chats Mages.

Votée à 13 voix pour.

-Délibération n° 2025-42- Convention avec l'association l'Harmonie des Mineurs pour le projet Ecolo-Fanfare Participative.

Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-43- Subvention à l'association Sou des Ecoles.

Votée à 13 voix pour.

-Délibération n° 2025-44- Subvention à l'association Familiale.

Votée à 12 voix pour.

-Délibération n° 2025-45- Subvention à l'association La Yourte.

Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-46- Subvention à l'association De ce pas et d'ailleurs.

Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-47- Subvention à l'association Guitares en Cévennes.

Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-48- Subvention à l'association Le Maquis culturel.

Votée à 13 voix pour.

-Délibération n° 2025-49- Subvention à l'association L'Olivier Cévenol.
Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2025-50- Subvention à l'association Les Béguines.
Votée à 12 voix pour.

-Délibération n° 2025-51- Subvention à l'association La Boulange.
Votée à 11 voix pour.

Le 14 octobre 2025

Le Maire de Saint-Jean de Valériscle

Marc JEKAL

